

COMMUNIQUE DE PRESSE

Selon un sondage IFOP commandé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française et Agir pour l'Environnement, 94% des Français sont favorables à une transparence totale sur les pays d'origine des miels composant les pots de miel !

La France importe plus des $\frac{3}{4}$ des miels qu'elle consommeⁱ. Certains pays d'origine pratiquant les prix les plus bas, à commencer par la Chine, sont souvent épinglés pour des fraudes comme l'ajout de sirop de sucresⁱⁱ. Ces miels de qualité douteuse sont commercialisés à des prix extrêmement faibles, conduisant à tirer vers le bas les tarifs proposés par les négociants aux apiculteurs français.

A ce jour, la réglementation n'oblige pas les négociants de miels à renseigner les consommateurs sur l'origine des miels issus de mélange. En toute opacité, ces miels peuvent être étiquetés « Origine UE/non UE ». Un projet de décret est en cours d'écriture par les services des Ministères de l'Economie et de l'Agriculture, mais apiculteurs et consommateurs ne disposent d'aucune garantie quant à son contenu.

Dans ce contexte, l'Union Nationale de l'Apiculture Française et Agir Pour l'Environnement ont commandé auprès de l'IFOP la réalisation d'un sondage afin de connaître l'adhésion des consommateurs français sur une plus grande transparence en la matière.

Les résultats sont sans appel !

A la question, « *Etes-vous favorable ou non à rendre obligatoire sur l'étiquette des pots de miel la mention des pays d'origine (qu'il y en ait un ou plusieurs) ?* », **94% des personnes interrogées se déclarent favorables.**

A la question, « *Pour plus de transparence, comme l'a récemment décidé l'Espagne, seriez-vous favorable ou non à faire figurer également sur l'étiquette du pot la proportion de chaque miel en fonction de son pays d'origine ?* », là encore, **94% des personnes interrogées se déclarent favorables.**

Depuis 2015, l'apiculture française connaît des difficultés sans précédent d'écoulement de ses stocks de miel du fait de la concurrence déloyale de certains miels étrangers. Depuis trop longtemps, le consommateur français est privé d'une pleine information sur l'origine du miel qu'il achète. Il y a urgence à faire toute la transparence en la matière et à suivre l'exemple de nos voisins espagnols, qui ont choisi de protéger leurs apiculteurs et leurs consommateurs.

ⁱ Données FranceAgriMer, juillet 2018

ⁱⁱ En 2014, les tests de l'UFC-Que Choisir avaient ainsi constaté que sur 20 miels « premier prix » achetés dans diverses enseignes et issus d'importations, six présentaient des ajouts de sucre, soit presque un tiers des produits : <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-miel-pour-une-reelle-tracabilite-n47660/>